

Quand AXA finance des crimes de guerre

8 juillet 2019



Le géant de l'assurance AXA est impliqué dans des crimes de guerre, via ses investissements.

SumOfUs, dans son nouveau rapport intitulé « *Quand AXA finance des crimes de guerres* », démontre que la multinationale finance des sociétés impliquées dans l'occupation illégale du territoire palestinien par l'Etat israélien et dans la production d'armes interdites par les conventions internationales.

Les conclusions de ce document inédit, que vous pouvez consulter en cliquant sur le lien ci-dessous, montrent qu'**AXA s'expose à de possibles poursuites en vertu du droit international et du droit français.**

[Cliquez ici pour lire le rapport : « Quand AXA finance des crimes de guerre - L'implication du géant de l'assurance dans l'occupation israélienne »](#)

Quand AXA finance des crimes de guerre

—
L'implication du géant de l'assurance
dans l'occupation israélienne



[English version here / version en anglais ici.](#)

Lire aussi : [Sur le site de SumOfUs](#)

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >
- Adresse de cet article : <https://stopcolonies.fr/Quand-AXA-finance-des-crimes-de-guerre>